



RENAULT

Usine du Mans



« Le droit de diffusion de la presse syndicale nous concerne tous
Contribuez au respect des publications syndicales CGT en ne les abandonnant pas n'importe où »

19 septembre 2017

Jeudi 21 septembre 2017

« *L'entreprise ne doit pas être le lieu du bruit des machines et du silence des hommes !* »

Si la journée du 12 septembre dernier a montré une mobilisation plus importante qu'à l'époque de la 1^{ère} action contre la loi travail dite « El KHOMRI », il n'en demeure pas moins que de nombreux salariés restent encore au travail tandis que nous sommes sérieusement mis en danger avec ces ordonnances loi travail XXL.

Le choix de l'action pour s'y opposer et pour revendiquer un code du travail qui protège les salariés, c'est maintenant qu'il faut le faire !

L'expérience syndicale nous le montre souvent, c'est lorsque qu'entrent en application les lois regressives, que des salariés découvrent combien il aurait été nécessaire que nous soyons nombreux à nous y opposer !

En ce moment, beaucoup de salariés sont d'accord avec l'analyse que fait la CGT sur ces ordonnances. Mais leur avis ne suffira pas à faire bouger les choses.

Face à un gouvernement qui veut aller vite, la mobilisation doit elle aussi grandir vite pour devenir majoritaire dans les entreprises et mettre ainsi le patronat devant ses responsabilités.

Depuis des mois, n'est-ce pas le MEDEF qui encourage le gouvernement à dynamiter le code du travail pour que plus rien ne freine les exigences de profits formulées par les patrons et les grands actionnaires ?

Voilà plusieurs années que nos patrons pleurnichent sur un code du travail trop volumineux qui serait selon eux la cause de tous leurs malheurs...alors que les dividendes, eux, ne cessent d'augmenter.

Des économistes de renom le disent, les réformes qui depuis plus de 30 ans ont flexibilisé l'emploi en France n'ont jamais permis de lutter efficacement contre le chômage.

Au contraire, elles ont précarisé l'emploi, aliéné le travail et fragilisé l'économie.



Avec son projet d'ordonnances, Emmanuel Macron veut aller encore plus loin en soumettant le travail aux exigences du patronat et de la finance.

Et si son projet passe, tous les salariés seront concernés ! Du cadre à l'ouvrier les contrats de travail seront modifiés et pour ceux qui n'accepteraient pas ces changements rétrogrades ce sera licenciement !



« L'enjeu à bien mesurer c'est celui-là ! »

A la suite de la 1^{ère} mobilisation réussie du 12 septembre 2017, notre syndicat CGT RENAULT LE MANS en appelle à votre sens des responsabilités et de l'engagement pour réussir la mobilisation de demain JEUDI 21 SEPTEMBRE en débrayant :

Horaires de débrayage :

Equipe du matin et normale : à partir de 9h30 le 21 septembre

Equipe du soir : 3h mini en début ou fin de poste de poste le 21 septembre

Equipe de nuit : 3h mini dans la nuit du mercredi 20 au jeudi 21 septembre

Equipe SD jour : 59 minutes mini le samedi 23 septembre

Equipe SD Nuit : 59 minutes mini dans la nuit du 23 au 24 septembre

**Rassemblement et départ
de la manifestation à 10h00
place de la préfecture du Mans**